

Asie de l'Est

Chine : vers une nouvelle convergence des luttes sociales et politiques ?

Ya-Han Chuang¹

Les « incidents de masse » qui secouent la Chine vont croissant et témoignent d'un élargissement de la base de mobilisation et d'une intensification de la lutte pour les droits. Toutefois, un double défi freine le développement des résistances : d'une part, leur criminalisation, d'autre part, leur difficulté d'articuler la cause particulière de mobilisation à un contexte global d'exploitation économique et d'oppression politique.

Une des plus grandes surprises de l'année 2012 pour les militants chinois est sans doute l'exil de Chen Guangcheng, l'« avocat aux pieds nus », qui a échappé à la résidence surveillée dans laquelle il vivait depuis 2010. Né en 1971 dans un village de la province du Shandong, cet ancien diplômé de médecine chinoise est aveugle depuis l'enfance et a commencé à donner des conseils juridiques aux paysans pauvres après avoir appris le droit, en autodidacte, à partir de 2001. Après avoir aidé plus de 3000 personnes à porter plainte, il fut condamné à quatre ans de prison pour « *trouble à l'ordre public et dégradation volontaire des biens de l'État* ». Depuis sa libération en 2010, il a vécu en résidence surveillée. On estime qu'au moins 60 millions d'euros par an ont été dépensés pour cette mission avant qu'il ne s'échappe et ne se réfugie à l'ambassade américaine à Pékin, dans la nuit du 19 avril 2012 (*Rue 89*, 2012 ; *Le Nouvel Observateur*, 2012).

1. Politologue, doctorante en sociologie (Paris-Sorbonne, Gemass), spécialiste des mouvements sociaux en Chine et des migrations chinoises.

Chen n'est qu'un des exemples les plus frappants parmi des milliers d'avocats et de militants du mouvement *Weiquan*² – littéralement la défense de droits – en Chine actuellement. Depuis le massacre de la place Tiananmen, le 4 juin 1989, et l'interruption brutale du développement du mouvement démocratique en Chine, les citoyens engagés sont surtout piégés dans une conjoncture de deux mouvements de fond : d'un côté, l'action collective organisée est presque impossible sous le régime autoritaire ; d'autre part, l'accélération de la libéralisation économique a empiré les inégalités.

Si les débats entre les intellectuels de la « nouvelle gauche » et les « libéraux » dans les années 1990 ont divergé sur la définition de la principale source d'oppression, définie comme l'État par les libéraux et le système néolibéral par la nouvelle gauche, le mouvement *Weiquan* semble, lui, révéler une réaction convergente aux deux sources d'oppression en Chine : celle de l'inégalité économique et celle de la liberté politique. Plus précisément, différents acteurs chinois – les médias, les ONG, les avocats et les internautes – ont bricolé leur conception des droits, à partir de leurs préoccupations et de leurs luttes à des échelles variées. À travers leurs résistances, la compréhension des « droits » par les citoyens n'a cessé de s'enrichir, soulignant la proximité entre exploitation économique et répression politique.

Nous commencerons notre analyse par expliquer comment, après le massacre de 1989, l'émergence d'un système juridique a constitué un mécanisme à même d'atomiser les résistances collectives. Nous présenterons ensuite une série de révoltes se revendiquant de *Weiquan*. En conclusion, nous discuterons des contraintes actuelles qui pèsent sur les acteurs et les grandes tendances de ce mouvement.

2. Sur les autres avocats Gau Zhisheng, Hu Jia, Feng Zheng Hu et Ni Yulan qui ont été réprimés par l'État chinois de façon semblable, voir Pils Eva (2007, 2011).

3. La genèse du débat peut être tracée à partir de la publication de l'article « Établir un État démocratique fort et puissant » par Wang Shao-Guang en 1991, qui suggère un « *État régulateur* » pour prévenir les inégalités sociales. Ensuite, l'article de Wang Hui intitulé « Le problème de la modernité et des conditions d'expression de la pensée chinoise contemporaine » en 1997 a entamé la deuxième phase de débat. Pour simplifier, il nous semble que les deux camps ne s'opposent pas tant sur la finalité, l'idéal d'une société juste, égalitaire et démocratique, mais sur les moyens de la mettre en place, à savoir le rôle de l'État (laissez-faire ou régulateur), le rôle de la classe ouvrière, ou bien la redistribution des richesses. Cependant, ni les « libéraux » ni la « nouvelle gauche » ne sont un camp intellectuel cohérent et homogène, ainsi, leurs débats doivent être considérés comme des vagues successives qui ont évolué avec des années de changements politiques.

Société chinoise post-Tiananmen : fragmentation des résistances collectives par l'affirmation des droits humains

Le massacre du mouvement de Tiananmen a donné lieu à des héritages complexes dans l'ambiance post-traumatique des années 1990. Pour prévenir l'organisation de résistances, la tendance dure du Parti communiste chinois (PCC) a adopté des mesures pour empêcher la formation de solidarités horizontales, tant dans les usines que dans les associations religieuses ou les ONG. Ceci s'est traduit par des restrictions imposées aux syndicats indépendants sur les lieux de travail et par une limitation de l'espace accordé aux ONG, tout en construisant un grand récit national contre l'Occident afin de flatter le nationalisme (Bonin, 2009 ; Béja & Goldman, 2009).

Par ailleurs, pour rétablir sa légitimité, le PCC a accéléré les réformes économiques. Pour ce faire, il a encouragé les gouvernements locaux à poursuivre un objectif de croissance, en leur accordant une autonomie économique grandissante. Les impacts sociaux de ce « développement » ont été révélés par le slogan « enrichissons d'abord une partie de la population » : tandis que les villes côtières ont connu une croissance surprenante au prix d'une captation des richesses produites par les migrants ruraux, les inégalités entre ruraux et urbains et entre Hans et non-Hans, ont été renforcées par un système dual de citoyenneté. Cette double discrimination, sociale et ethnique, n'a fait qu'attiser l'indignation⁴.

De surcroît, l'impulsion d'un développement économique dans un système autoritaire a permis à la corruption de devenir la « règle tacite (*qianguize*) ». La richesse a ainsi été monopolisée par la « noblesse d'État⁵ », le résultat étant le renforcement de l'inégalité sociale et la montée du mécontentement. Une des réponses officielles a été la mise en place de réformes qui reposent sur deux piliers : la

4. C'est par exemple la cause de l'émeute au Xinjiang en 2009. Beaucoup d'usines des villes côtières de l'est recrutent des travailleurs au Xinjiang, mais la discrimination ethnique est toujours la source de conflits. En juillet 2009, deux travailleurs ouïghours d'un atelier de jouets à Shaoguan, Guangdong sont morts des suites d'une bagarre musclée entre les quatre-vingt-un travailleurs ouïghours et les trente-neuf travailleurs hans. Ceci a ensuite donné lieu à l'émeute à Ouroumtchi, où les Ouïghours en colère ont cherché à prendre revanche contre les Hans et ont été réprimés par les armes.

5. Ce qui est illustré par l'affaire Bo Xi-Lai, secrétaire général du Parti communiste de Chongqing, fortement engagé en faveur d'un retour à un maoïsme pur, qui a été ironiquement démis de son poste à cause du scandale de corruption et d'accusation de meurtre (*Le Monde*, 2012a et b).

reconnaissance administrative de pétitions et la mise en place d'un système juridique.

En effet, en 1996, un système hiérarchique de «pétition» (*shangfang* ou *xinfang*) est établi par l'article 41 de la Constitution qui donne le droit aux citoyens de porter plainte en cas de non-respect des droits humains. Les fonctionnaires locaux chargés de l'évaluation de ces pétitions ont toutefois tenté de contrer ce système en empêchant les porteurs de plaintes de remonter jusqu'à Beijing, si besoin, en usant de la violence.

D'autre part, en 1999, sous le mandat de Jiang Zemin, le principe de «*gouverner le pays en accord avec la loi*» (*yifa zhiguo*) est incorporé dans l'article 5 de la Constitution. Cette étape témoigne de l'intention de l'État chinois de passer de la gouvernance arbitraire, violente et autoritaire des hommes à une gestion rationnelle de l'institution. Ceci a ouvert la voie à la résolution des conflits par un processus institutionnalisé et donné un espace aux jeunes juristes pétris d'idéaux, devenus avocats ou militants pour la défense des droits des classes populaires.

Dans une période de temps très courte, «*les avocats de la défense des droits (weiquan lüshi)*» sont devenus de plus en plus nombreux, gênant ainsi les autorités chinoises. Cependant, le système judiciaire reste soumis à l'autorité politique, et en dernier ressort, la loi réprime les dissidents, au nom de la nécessité de «*punir les tentatives de subversion*⁶». En somme, du fait de ce système qualifié par Ching-Kwan Lee d'«*autoritarisme juridique décentralisé*» (2007), les pratiques juridiques et légales tendent à être marquées par le sceau de l'arbitraire et par l'incapacité des autorités de garantir la justice, à cause d'une forte corruption locale.

L'affaire Sun Zhigang : point départ d'un mouvement *Weiquan*

Les actions des avocats de *Weiquan* sont des tentatives individuelles pour protester contre les abus du pouvoir qui découlent du système chinois. Souvent atomisées et limitées, car portées par quelques intellectuels ou militants, elles se sont développées à partir des années 2000 grâce à internet et au téléphone portable et ont

6. En fait, les jugements des tribunaux ne sont pas tout à fait indépendants et en dernier ressort la décision finale revient toujours au *Zhengfa Weiyuan Hui*. Voir Lam W. (2009).

permis l'élargissement de la mobilisation au grand public, rendant possible des résistances ponctuelles, mais larges⁷.

Ainsi, au printemps 2003, la contestation autour de la mort de Sun Zhigang, un étudiant originaire de la province du Hubei qui avait été torturé par les policiers de Guangzhou, s'est traduite par une nouvelle forme d'opposition, en combinant les efforts des journalistes, les discussions sur internet et les actions juridiques d'avocats et d'intellectuels.

La mort de Sun Zhigang est la conséquence du système de *Hukou* qui contraint les résidents ruraux à circuler et à séjourner dans les régions urbaines avec une carte de séjour (*zanzhuzheng*). D'ordinaire, si la police rencontre un individu sans sa carte de séjour, celui-ci peut être considéré comme SDF et être envoyé en centre d'accueil, avant d'être expulsé dans sa région d'origine. En mars 2003, Sun Zhigang, un jeune du Hubei, embauché par une entreprise de design à Guangzhou, a été contrôlé par des policiers dans un cybercafé. Sans sa carte de séjour sur lui, les policiers l'ont transféré dans un centre. Malgré tous ses efforts pour prouver qu'il n'était pas un « trois fois sans – sans domicile, sans travail, sans carte de séjour (*sanwu renyuan*) » –, il fut retrouvé mort deux jours plus tard.

Cette mort énigmatique a suscité l'attention de nombreux internautes qui ont échangé des messages sur le sujet. Le 25 avril, le quotidien *Nanfang Doushibao* a publié un reportage en citant le rapport d'autopsie qui prouvait que Sun était décédé sous la torture. Ce reportage a provoqué un afflux de réactions sur internet et a conduit à la création d'un site appelant à la solidarité avec la famille de Sun.

Par la suite, trois jeunes chercheurs et cinq professeurs de droit ont respectivement écrit au gouvernement pour demander une enquête, tout en soulignant la contradiction entre les droits inscrits dans la Constitution et la réalité de la loi sur les SDF. Enfin, en juin 2003, l'enquête a affirmé que Sun était mort à la suite d'actes de violence et la dizaine de policiers et fonctionnaires concernés ont été punis. En même temps, le Premier ministre Wen Jia-Bao a signé

7. Le premier essai d'utilisation d'internet pour soutenir une contestation fut la création du site *64tianwang* en 1999 par Huang Qi. Ce site fut créé au summum de la répression contre Falungong et continue à documenter les violations de droits aux quatre coins de la Chine. Huang Qi a été emprisonné entre 2000 et 2005, puis entre 2008 et 2011. Aujourd'hui, son site reste interdit en Chine.

l'abolition de la « *loi pour protéger et gérer les sans domiciles et les mendiants en ville* ».

Plusieurs autres affaires en 2003 ont été rendues publiques et ont provoqué des réactions similaires. Toutes ont abouti à des jugements qui ont conduit à une modification de la loi. Pour les militants des droits humains, 2003 est désignée comme l'année zéro du mouvement Weiquan, soulignant ainsi le début d'une nouvelle vague de contestation sociale (Qiufeng, 2004 ; Chuan, 2009).

Malgré leur éclatement et leur dispersion, ces luttes permettent de mettre en lumière le non-respect des droits humains par les autorités locales et d'élaborer une conception commune des droits universels, qui critique les limites des lois chinoises⁸. Depuis 2003, les exemples de luttes pour les droits se succèdent. Parallèlement à l'usage des médias et d'actions en justice, des moyens de lutte plus violents, mais très visibles ont aussi vu le jour, tels que des émeutes, des manifestations ou des grèves sauvages.

Les ressorts de ces contestations sont multiples et touchent à plusieurs domaines, tels que :

- la liberté d'expression : la pétition de Charte 08 par Liu Xiaobo⁹ ;
- la solidarité avec les victimes d'abus ou de la corruption : l'affaire du village Taishi en 2005¹⁰, le mouvement pour demander la vérité pour les victimes du séisme de Sichuan en 2008 (Weiwei, 2008) ou l'affaire Deng Yu-Jiao en 2009¹¹ ;
- la santé et la sécurité alimentaire : l'affaire du lait frelaté en 2008¹² ;

8. Le meilleur exemple en est la controverse autour de la « poudre de lait empoisonnée » en 2008. Dans les articles écrits par des chercheurs en droit, beaucoup ont cité la convention internationale sur la sécurité alimentaire. Or, comme il n'existait pas de législation sur la sécurité alimentaire en Chine, ces chercheurs ont dû faire appel à des cadres législatifs internationaux.

9. Militant dans plusieurs mouvements démocratiques avant le Tian'anmen, Liu Xiao Bo est finalement mis en prison en 2009 après avoir publié la « Charte 08 » appelant à la liberté d'expression en Chine (Béja, Hualing, Pils, 2008).

10. En juillet 2005, 400 villageois ont signé une pétition pour révoquer le comité du village. Après un bref succès, les élus ont finalement été révoqués et des avocats ont démissionné, comme le souligne un reportage du *Washington Post*, www.washingtonpost.com.

11. Deng Yujiao, une serveuse de karaoké, a résisté lors d'une tentative de viol commise par trois fonctionnaires locaux et en a tué un. L'histoire a été rendue publique sur internet et les manifestations de soutien ont vraisemblablement influencé le jugement final : elle fut déclarée non coupable.

12. En 2008, une succession d'incidents médicaux concernant des jeunes enfants a révélé que la marque de poudre de lait, Sanlu, a utilisé un ingrédient interdit par l'Union européenne et a eu de graves conséquences sur la santé de ces enfants, causant la mort

- les droits à la terre ou à la propriété privée : l'affaire du puits de pétrole au Shaanxi en 2003¹³, la lutte de Wukan en 2011 ;
- la défense des droits des travailleurs : la grève Honda en 2010 ; la grève chez Pepsi en 2011 ;
- la protection de l'environnement : la manifestation contre l'industrie chimique à Dalian en 2010, l'affaire Haimen contre une centrale au charbon¹⁴.

La variété des causes et des formes de ces luttes populaires témoigne d'un élargissement de la base de mobilisation et de l'intensification du mouvement. Les manifestations spontanées et les émeutes – définies par l'État comme des « *incidents de masse* » – sont de plus en plus fréquentes et confèrent à leurs acteurs, un pouvoir de négociation accru avec le gouvernement local. Ce nouveau paysage social met en exergue l'imbrication de l'exploitation économique et de l'oppression politique. Alors que la pénétration du capitalisme en Chine a accentué les inégalités sociales et la répartition injuste du bien-être, le système autoritaire a, quant à lui, renforcé le gouffre en termes de répartition des richesses.

Weiquan vs Weiwun : l'avenir des résistances populaires à l'époque post-Hu Jintao

Quel est l'avenir du mouvement *Weiquan*? Deux pistes sont envisageables. Tout d'abord, l'attitude hostile du PCC envers le mouvement des citoyens est une véritable menace pour l'avenir des militants. Considérant ces derniers comme les ennemis du régime, le chef de l'État Hu Jintao a annoncé que *Weiwun* – le maintien de la stabilité politique par la force policière – serait la tâche prioritaire de son mandat (Tanner, 2006).

Par conséquent, après quelques années qui ont vu naître des luttes créatives et non violentes, la criminalisation et la pénalisation de militants et d'avocats pour la défense des droits ont été croissantes au nom de la « *lutte contre la subversion* » (*dianfu guojia*

de certains d'entre eux. Cette affaire, malgré une forte censure, est devenue générale et a obligé l'État chinois à condamner les entreprises à détruire les produits incriminés.

13. Des propriétaires de puits de pétrole au Shaanxi ont essayé de défendre leurs droits de propriété contre le gouvernement local.

14. Pour l'affaire de Wukan, Haimen, Dalian et des grèves de Honda et Pepsi, voir Long-Yu & Ruixue (2012).

zhengquan)¹⁵. Les activistes ont vu leurs marges manœuvre conditionnées par l'attitude des autorités politiques. Par crainte des représailles, ils ont ainsi opté pour des revendications ciblées ne défiant pas l'autorité centrale. La victoire de la grève de Honda et la lutte de Wukan illustrent cette évolution : les grévistes de Honda demandaient « seulement » des augmentations de salaire et les paysans de Wukan se concentraient sur le droit à la terre en témoignant toutefois du respect envers le gouvernement central.

De cette difficulté objective résulte un second défi pour l'avenir des luttes, à savoir l'articulation de la cause particulière de la mobilisation au contexte global de l'oppression, qui doit passer par l'accumulation des savoir-faire, afin de construire le rapport de force. Malgré le grand nombre d'émeutes en Chine (au moins 100 000 « incidents de masse » sont dénombrés chaque année), celles-ci restent trop souvent isolées et locales. Alors que le travail des avocats reste marqué par une défense individualisée des droits humains, les grévistes de Honda, de Pepsi et de Wukan ont montré qu'il était possible de réussir à structurer les luttes collectivement.

Conclusion

Les mouvements sociaux en Chine sont largement conditionnés par la convergence d'un système politique autoritaire et d'une structure économique visant à poursuivre une croissance décentralisée. En dépit de la difficulté de structurer les luttes par le biais des formes traditionnelles d'organisation (syndicats et ONG), des milliers d'acteurs individuels – artistes, avocats, journalistes, intellectuels – ont fait preuve de créativité et usé des nouvelles technologies de l'information et de communication pour développer leurs résistances.

De plus, leurs revendications sociales tendent à cristalliser une conception des droits qui aujourd'hui porte potentiellement une demande de transformation politique plus globale. Comme Mao Zedong l'a dit en 1930 : « *Une étincelle peut mettre le feu à toute la plaine* ». Nous assistons aujourd'hui à la multiplication des étincelles. La question qui demeure est si – quand et comment – ces

15. Voir la liste des dissidents politiques chinois : http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_Chinese_dissidents. Une grande partie est actuellement en prison pour « incitation à la subversion de l'État ».

étincelles peuvent engendrer un incendie susceptible de bouleverser le système actuel.

Bibliographie

- Béja J-P., Hualing F., Pils E. (2012), *Liu Xiaobo and Charter 08: A Challenge to China's Political System ?*, Hong Kong, Hong Kong University Press.
- Béja J-P et Goldman M. (2009), « L'impact du massacre du 4 juin sur le mouvement démocratique », *Perspectives Chinoises*, 2.
- Bonin (2009), « Le Parti communiste chinois et le 4 juin, ou comment s'en sortir et comment s'en débarrasser », *Perspectives Chinoises*, 2.
- Gu Chuan (2009), « L'émergence du mouvement de Weiquan », 9 septembre, www.cool-loud.org.tw/node/46295 (en chinois).
- Lam W. (2009), « La politisation de l'appareil policier et judiciaire », *Perspectives Chinoises*, 2.
- Lee C-K. (2007), *Against the Law: Labor protest in China's Sunbelt et Rustbelt*, California University Press.
- Le Monde* (2012a), « L'affaire qui dévoile les luttes de clans en Chine », 20 octobre.
- Le Monde* (2012b), « Le thriller chinois qui ébranle le monde », 11 avril.
- Le Nouvel Observateur* (2012), « Les autorités chinoises "nettoient" le village du dissident Chen », 8 juin.
- Long-Yu A. et Ruixue B. (2012), « Nouveaux signes d'espoir: les résistances en Chine aujourd'hui. », *Contretemps*, 14, juillet.
- Pils E. (2007), « Asking the Tiger For His Skin: Rights Activism in China », *Fordham International Law Journal*, vol. 30, p. 1209-1287.
- Pils E. (2011), « The practice of law as conscientious resistance: Chinese weiquan lawyers' experience », in Béja J-P (ed.), *Impact of China's 1989 Tiananmen Massacre*, Routledge.
- Qiufeng (2004), « L'année Zero du mouvement de droit du peuple », 3 février, www.epochtimes.com/b5/4/2/3/n459611.htm
- Rue 89* (2012), « L'incroyable évasion de Chen Guangcheng, le dissident aveugle », 30 avril.
- Tanner M. S. (2006), « Challenges to China's Internal Security Strategy », www.rand.org/pubs/testimonies/2006/RAND_CT254.pdf
- Weiwei A. (2008), « Hualian Baer », <http://youtu.be/Smni7DU-FTI> (en chinois).

